

# Concours National des Maîtres-carriers de Belgique 1937

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 JUIN 1937

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'architecte A. Delalieux.

Sont présents :

### Pour les Architectes :

- MM. A. Delalieux, délégué de la Société Centrale d'Architecture de Belgique;  
Ch. Duyver, délégué de l'Union Professionnelle des Architectes S. L. B.;  
V. Rubbers, délégué de l'Association des Architectes de Liège;  
A. De Backer, délégué de la Société Royale des Architectes d'Anvers;

J. Lippens, délégué de l'Union Professionnelle des Architectes de la Flandre Orientale;  
H. Van Montfort, délégué des concurrents,

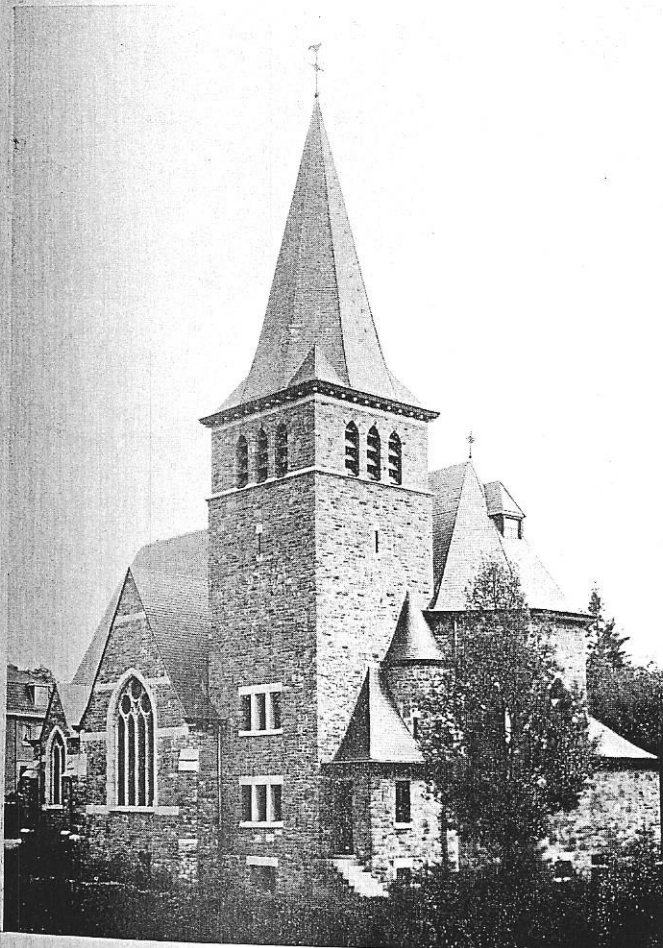
### Pour les Maîtres-Carriers :

- MM. J. Bergeret, administrateur-directeur de la S. A. des Carrières du Hainaut;  
G. Dawans, administrateur-directeur de la S. A. de Merbes-Sprimont;  
F. Canon, administrateur-directeur de la S. A. des Carrières de Thiarmon;  
H. Dethier, président de l'Union des Carrières d'Ecaussinnes-Feluy;  
E. Roland, secrétaire de l'Union des Carrières de Soignies-Maffles;  
L. Debande, directeur-gérant de la Société de Vente de Petit Granit Belge.

Le Président souhaite la bienvenue aux Maîtres-Carriers et aux confrères des différentes associations d'architectes; il souligne que la pierre bleue « petit granit » est le matériau qu'on ne regrette jamais d'avoir utilisé.

Il est procédé ensuite au dépouillement de la correspondance, dont il résulte que l'architecte Van Montfort a obtenu le plus de voix pour représenter les concurrents.

Le Président prie M. Debande de remplir les fonctions de Secrétaire-Rapporteur, comme il l'a fait les années précédentes.



EGLISE DE NIVEZE. — M. PAES, ARCHITECTE.



(Phot. Jean Lemaire.)

LA BOURSE DE COMMERCE DE NAMUR.  
E. DICKSCHEN, ARCHITECTE.



Il informe le jury que les envois ont été si nombreux cette année (il y a trente-trois concurrents) que le Secrétaire de la S.C.A.B. a été dans l'obligation de louer une salle au Palais des Beaux-Arts, ceci en accord avec M. Debande, pour pouvoir étaler les documents en vue de leur examen. Le Président invite en conséquence les membres du jury à se transporter au Palais des Beaux-Arts.

Le jury procède alors à la classification des divers envois dans les différentes catégories.

Sont classés dans la :

**Catégorie a)** monuments publics (construction ou restauration) : églises, hôtels de ville, palais de justice, écoles, etc...

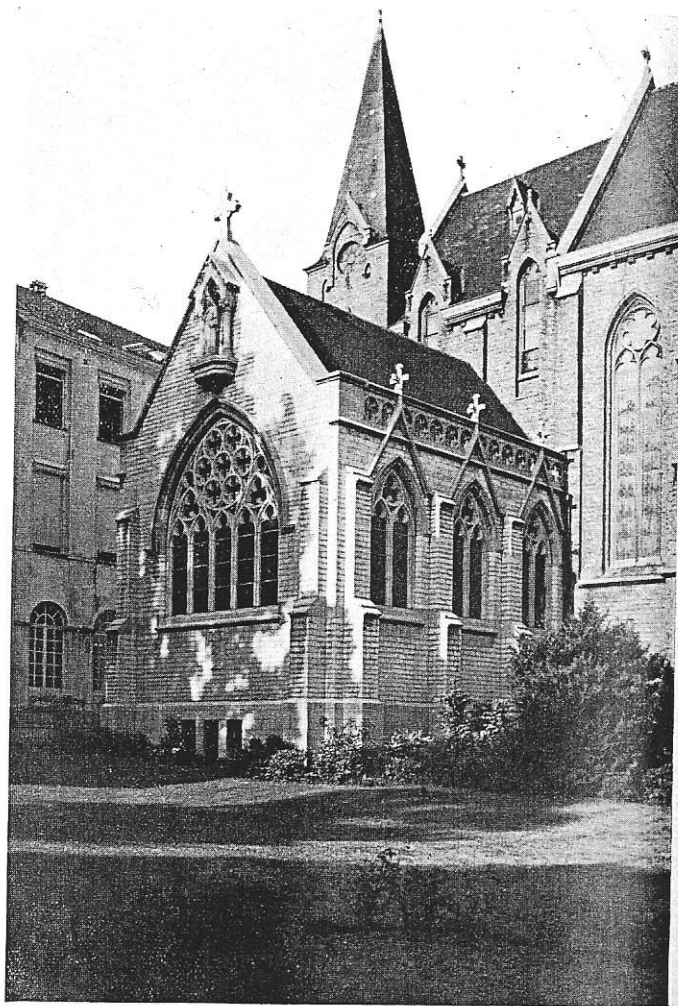
- N° 1 - Eglise des SS. Pierre et Nicolas, à Neder-over-Heembeek; architecte H.-J. de Ridder, à Bruxelles;
- N° 2 - Eglise de Nivezé; architecte M. Paës, à Spa;
- N° 3 - Hôtel communal de Forest; architecte J.-B. De-win, à Bruxelles;
- N° 4 - Clinique chirurgicale de l'Hôpital de Bavière, à Liège; architecte G. Maréchal, à Liège;
- N° 5 - Bourse de Commerce de Namur; architecte E. Dickschen, à Namur;
- N° 6 - Maison communale X; architecte E. Nagels, à Anvers;

**Catégorie b)** hôtels, châteaux ou villas importantes, immeubles de rapport luxueux :

- N° 1 - Brasserie « Het Sas », à Boortmeerbeek; architecte de Mont, à Anvers;
- N° 2 - Propriété des RR. SS. de la Charité : Pensionnat à Auderghem; architecte H. Valcke, à Gand;
- N° 3 - Propriété de M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Bougard, à Jambes; architecte L. Thomé, à Namur;
- N° 4 - Château d'Asimont, à Buissonville; architecte L. Thomé, à Namur;
- N° 5 - Locaux de la Société Libre d'Emulation, à Liège; architecte J. Koenig, à Liège;
- N° 6 - Couvent des RR. PP. Carmes Déchaussés, à Haesrode; architecte P. Van Dormael, à Héverlé;
- N° 7 - Hôtel de la Banque de la Société Générale de Belgique, à Liège; architecte G. Dedoyard, à Liège;
- N° 8 - Chapelle à Jette; architecte J. Libois, à Liège (considérée après délibérations comme devant entrer dans cette catégorie, n'étant pas un édifice public);

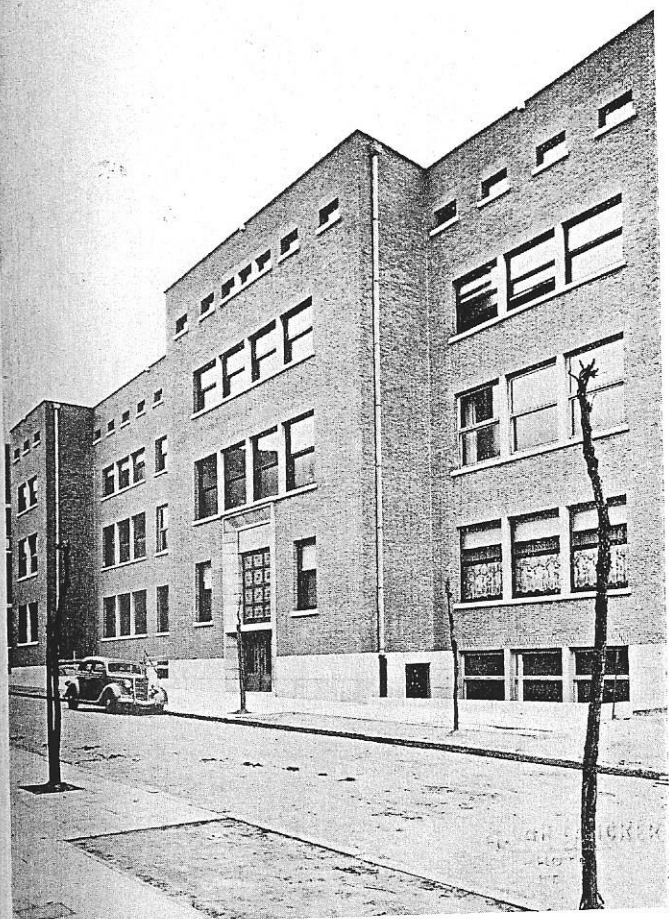
**Catégorie c)** maisons bourgeoises, petites villas...

- N° 1 - Maison de M. le Docteur P..., à Bressoux; architecte A. Crollaer, à Liège;
- N° 2 - Immeuble rue Maghin, à Liège; architecte A. Crollaer, à Liège;
- N° 3 - Maison rue Hoyeneux, 83, à Herstal; architecte L. Rouhart, à Ans;
- N° 4 - Maison d'habitation; architecte L. Rouhart, à Ans;
- N° 5 - Hôtel du Luxembourg, à St-Hubert; architecte Sacré-Turin, à Liège;



CHAPELLE A JETTE-LEZ-BRUXELLES — JULES LIBOIS, ARCH.

- N° 6 - Maison de l'Instituteur Euzèbe, à Flawinne; architecte G. Piengeon, à Suarlée;
- N° 7 - Habitation de M<sup>me</sup> Haidon, à Mont-sur-Marchienne; architecte A. Lemaître, à Mont-sur-Marchienne;
- N° 8 - Habitation de M. Lahaut, à Mont-sur-Marchienne; architecte A. Lemaître, à Mont-sur-Marchienne;
- N° 9 - Habitation du Docteur Claesen, à Brasschaet; architecte R. vander Aa, à Anvers;
- N° 10 - Maison d'habitation, rue Maghin, 17, à Liège; architecte R. Toussaint, à Liège;
- N° 11 - Habitation de M. le Professeur Paul De Vaere; architecte G. De Hens, à Bruxelles;
- N° 12 - Château de Tiège, à Beaufays (restauration); architecte E. Sélerin, à Liège;
- N° 13 - Propriété de M<sup>me</sup> Rolin, à Nicloux; architecte E. Sélerin, à Liège;
- N° 14 - Propriété de M. Leclercq, à La Roche; architecte E. Sélerin, à Liège;



PENSIONNAT A AUDERGHEM - LEZ - BRUXELLES  
H. VALCKE, ARCHITECTE.

- N° 15 - Propriété de M<sup>lle</sup> Marquet, à La Roche; architecte E. Sélerin, à Liège;  
 N° 16 - Propriété de la S. A. Ruland, à Hasselt; architecte U. Roloux, à Liège;  
 N° 17 - Bâtiment Radelet, rue Beekman, à Liège; architecte J. Libois, à Liège;

**Catégorie d)** ensemble de maisons économiques ou immeubles à logements économiques multiples :

- N° 1 - Groupe de trois immeubles, rue des Maraîchers, à Liège; architecte S. Baiwir, à Liège;  
 N° 2 - Immeuble de rapport en ville; architecte L.-H. de Koninck, à Bruxelles;

**Catégorie e)** ensembles décoratifs, tant intérieurs qu'extérieurs, et monuments commémoratifs de grande importance :

- N° 1 - Monument au Roi Albert, à Gand; architecte J.-A. De Bondt, à Gand;  
 N° 2 - Monument érigé à la Gloire des Fusiliers Marins

Français, à Melle; architecte W. Van Hove, à Uccle (en collaboration avec le statuaire J. Beernaerts).  
 N° 3 - Clôture du jardinet du pensionnat pour petits garçons, à Wolverthem; architecte V. Degand, à Bruxelles;

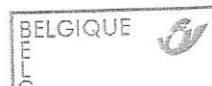
**Catégorie f)** monuments commémoratifs ou funéraires de peu d'importance :

- N° 1 - Monument funéraire de la Famille Duquenne, à Robertmont; architecte R. Toussaint, à Liège;  
 N° 2 - Monument au Roi Albert, à Arlon; socle et corbeille; architecte V. Degand, à Bruxelles;  
 N° 3 - Monument du Petit Granit Belge : Exposition 1935; architecte Ch. Van Nueten, à Bruxelles;  
 N° 4 - Monument Tchatchès, à Liège; architecte E. Bernimolin, à Liège;  
 N° 5 - Monument funéraire Troffals, à Ledeborg; architecte E.-T. Claeys, à Gand;



(Phot. Zenoli.)

SOCIETE LIBRE D'EMULATION, A LIEGE.  
JULIEN KOENIG, ARCHITECTE.





HABITATION DU DOCTEUR C... A BRASSCHAET-ANVERS.  
R. VANDER AA, ARCHITECTE.

N° 6 - Sépulture de la Famille Jules Bernier, à Nivelles;  
architecte E. Ypersier, à Nivelles;

N° 7 - Monument au Lieutenant - Général Bertrand;  
architecte E. Sélerin, à Liège;

**Catégorie g)** travaux d'art, tels que ponts, viaducs,  
murs de soutènement, etc... :

N° 1 - Pont de la place Saintelette, à Bruxelles; archi-  
tecte V. Rogister, à Liège;

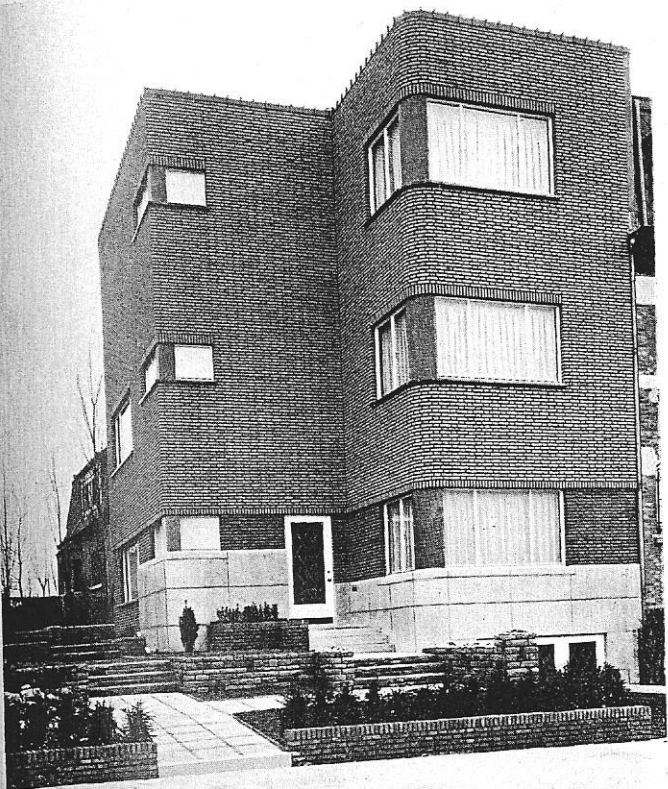
N° 2 - Pont du Petit-Château, à Bruxelles; architecte  
V. Rogister, à Liège.

Le Président signale que M. H.-J. De Ridder a  
demandé que le jury veuille considérer la photographie  
du portique de l'église de Neder-over-Heembek dans  
la catégorie des ensembles décoratifs. Après examen et  
délibérations, le jury estime qu'il n'y a pas lieu d'adop-  
ter cette suggestion.

Le jury décide d'attribuer :

- a) 25 points pour l'importance en quantité de la  
pierre mise en œuvre;
- b) 25 points pour la valeur technique;
- c) 25 points pour la valeur artistique.

Cependant, les Maîtres-Carriers veulent s'abstenir  
de voter pour la valeur artistique, et demandent en  
conséquence aux membres architectes de considérer  
leur jugement avec un pouvoir de répartition de cin-  
quante points pour la valeur architecturale des œuvres  
présentées. En conséquence, la moyenne des points  
attribués pour a) et b) sera trouvée en divisant le total  
obtenu pour ces catégories par 12, représentant les  
douze votants. Pour c) cette moyenne sera obtenue en  
divisant le résultat par 6, représentant le nombre de  
votants. L'addition des deux moyennes formera le clas-  
sement.



HABITATION DU PROFESSEUR P. DE V...  
G. DE HENS, ARCHITECTE.



PROPRIETE DE LA S. A. R... A HASSELT.  
U. ROLOUX, ARCHITECTE.



VILLA DE M<sup>me</sup> H... A MONT-SUR-MARCHIENNE.  
A. LEMAITRE, ARCHITECTE.

## RESULTATS :

### Catégorie a) :

1°	Architecte	M. Paès	pour le n°	2.
2°	»	J.-B. Dewin	»	3.
3°	»	J. De Ridder	»	1.
4°	»	E. Dickschen	»	5.
5°	»	G. Maréchal	»	4.
6°	»	E. Nagels	»	6.

La séance est levée à 13 heures; il est décidé de se réunir à nouveau le samedi 12 juin, à 9 heures.

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 JUIN 1937

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. l'architecte A. Delalieux.

Le jury continue l'examen des œuvres et passe au vote pour établir le classement dans les catégories b), c), d), e), f) et g).

## RESULTATS :

### Catégorie b) :

1°	Architecte	G. Dedoyard	pour le n°	7.
2°	»	J. Libois	»	8.
3°	»	H. Valcke	»	2.
4°	»	J. Koenig	»	5.
5°	»	L. Thomé	»	4.
6°	»	F. de Mont	»	1.
7°	»	L. Thomé	»	3.
8°	»	P. Van Dormael	»	6.



MONUMENT DU ROI ALBERT, A GAND. — J. A. DE BONDY, ARCH.

Catégorie c) :

1°	Architecte	R. Vander Aa	pour le n°	9.
2°	»	G. De Hens	»	11.
3°	»	U. Roloux	»	16.
4°	»	A. Lemaître	»	7.
5°	»	J. Libois	»	17.
6°	»	R. Toussaint	»	10.
7°	»	A. Lemaître	»	8.
8°	»	A. Crollaer	»	1.
9°	»	Sacré-Turin	»	5.
10°	»	G. Piégeon	»	6.
11°	»	A. Crollaer	»	2.

12°	Architecte	L. Rouhart	pour le n°	3.
13°	»	E. Sélerin	»	12.
14°	»	E. Sélerin	»	13.
15°	»	E. Sélerin	»	14.
16°	»	E. Sélerin	»	15.
17°	»	L. Rouhart	»	4.

Catégorie d) :

1° Architecte S. Baiwir pour le n° 1.

Le jury décide d'écarter l'œuvre n° 2 pour insuffisance d'emploi de petit granit.



MONUMENT A LA GLOIRE DES FUSILIERS MARINS FRANÇAIS, A MELLE.  
W. VAN HOVE, ARCHITECTE. — J. BEERNAERTS, STATUAIRE.

**Catégorie e) :**

- |               |             |               |
|---------------|-------------|---------------|
| 1° Architecte | J. De Bondt | pour le n° 1. |
| 2° »          | W. Van Hove | » 2.          |
| 3° »          | V. Degand   | » 3.          |

**Catégorie f) :**

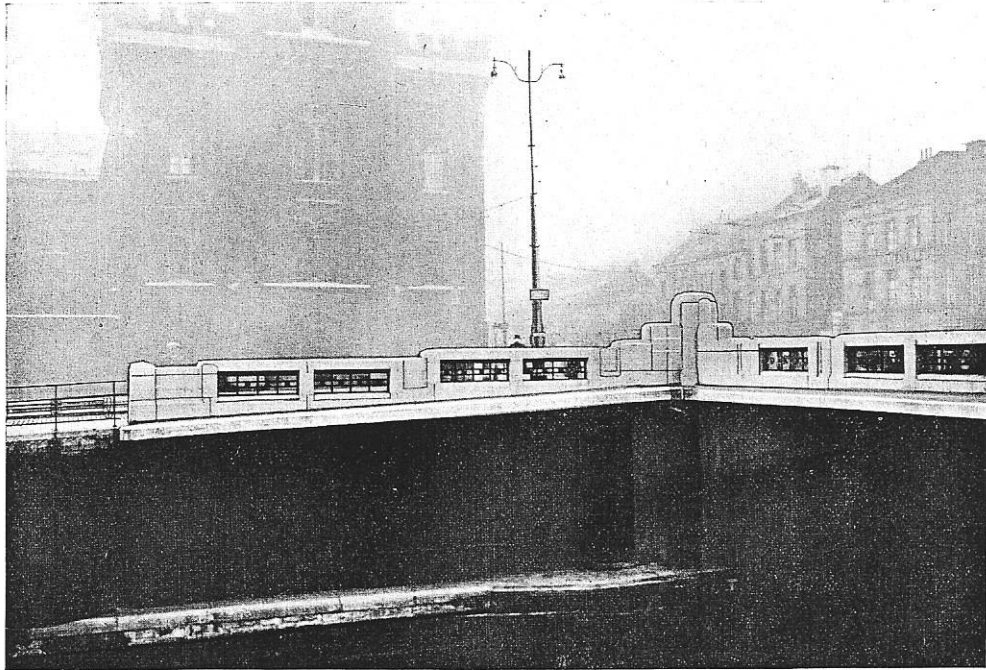
- |               |                |               |
|---------------|----------------|---------------|
| 1° Architecte | Ch. Van Nueten | pour le n° 3. |
| 2° »          | E. Bernimolin  | » 4.          |
| 3° »          | E. Sélerin     | » 7.          |
| 4° »          | E. Ypersier    | » 6.          |
| 5° »          | V. Degand      | » 2.          |
| 6° »          | R. Toussaint   | » 1.          |

Le jury décide d'écarter l'œuvre n° 5 pour insuffisance d'emploi de petit granit.

**Catégorie g) :**

- |               |             |               |
|---------------|-------------|---------------|
| 1° Architecte | V. Rogister | pour le n° 1. |
| 2° »          | V. Rogister | » 2.          |

Le jury discute l'attribution des prix et se rallie à la proposition de l'architecte Van Montfort, c'est-à-dire de ne décerner de prix qu'aux concurrents ayant obtenu les 2/3 des points.



DECORATION DU PONT DU PETIT-CHATEAU, A BRUXELLES. — V. ROGISTER, ARCH.

Les prix suivants sont décidés :

**Catégorie a) :**

1° Ex-æquo, architecte M. Paës . . .	2,500 francs.
et	
Architecte J.-B. Dewin . . .	2,500 »
2° » J. De Ridder . . .	2,000 »
3° » E. Dickschen . . .	1,000 »

**Catégorie b) :**

1° Architecte G. Dedoyard . . .	2,500 francs
2° » J. Libois . . .	1,500 »
3° » H. Valcke . . .	1,250 »
4° » J. Koenig . . .	1,000 »

**Catégorie c) :**

1° Architecte R. Vander Aa . . .	2,000 francs.
2° » G. De Hens . . .	1,500 »
3° » U. Roloux . . .	1,000 »
4° » A. Lemaître . . .	500 »

**Catégorie d) :**

Néant.

**Catégorie e) :**

1° Architecte J. De Bondt . . .	1,250 francs.
2° » W. Van Hove . . .	1,000 »

**Catégorie f) :**

1° Architecte Ch. Van Nueten . . .	500 francs.
------------------------------------	-------------

**Catégorie g) :**

1° Architecte V. Rogister . . .	1,500 francs.
2° » V. Rogister . . .	1,500 »

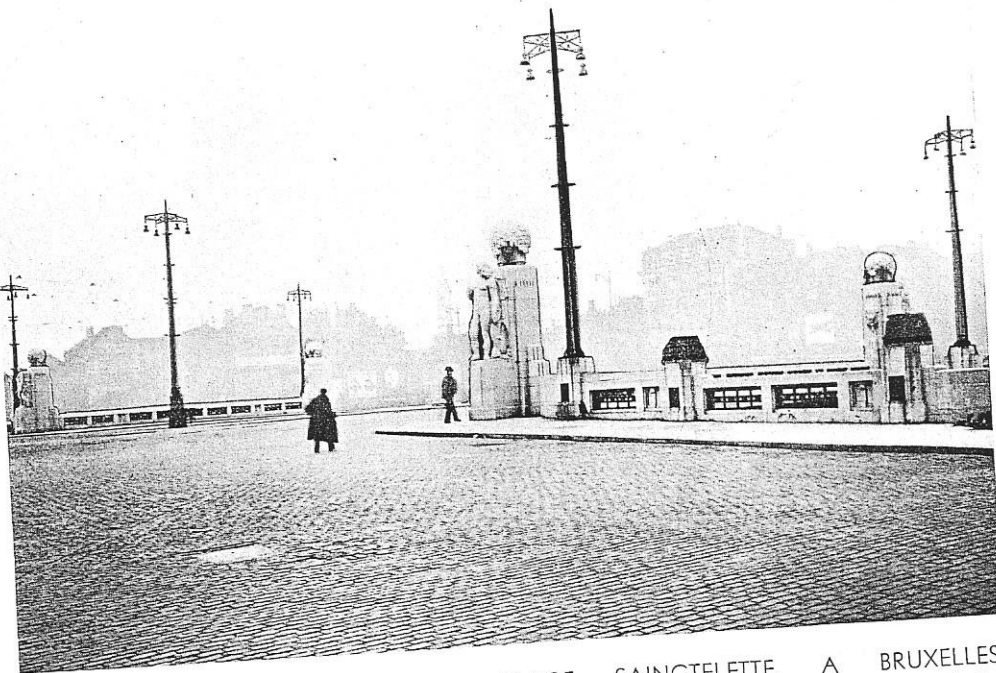
Le jury a regretté combien peu d'architectes avaient répondu à toutes les questions du règlement et le peu de soins dans la présentation de certaines œuvres.

Il a été soupçonné par certains membres architectes du jury que la commande de pierres n'avait pas toujours été faite par l'architecte; de plus, un concurrent

L'Hôtel Communal de Forest, Arch. J.-B. Dewin (Cat. a, 1<sup>er</sup> Prix), fera l'objet d'un numéro spécial de l'« Emulation »;

L'église des SS. Pierre et Nicolas, Arch. Julien De Ridder (Cat. a, 2<sup>e</sup> Prix) a été publié dans l'« Emulation », n° 9, 1936;





DECORATION DU PONT DE LA PLACE SAINCTELETTE, A BRUXELLES.  
V. R O G I S T E R, A R C H I T E C T E.

présentait un travail où le simili l'emportait sur la pierre en tant que quantité.

Devant ces carences, les membres du jury ont été unanimes pour reconnaître la nécessité de réformer le règlement du concours et ils ont convenu que celui-ci serait révisé l'année prochaine.

Sur proposition des Maîtres-Carriers, le jury décide que la remise des prix aura lieu à l'issue du déjeuner offert aux lauréats du concours, le mercredi 7 juillet à midi et demi à la Taverne Royale, à Bruxelles.

Le jury décide que pour le concours suivant, il y aura lieu de procéder au classement par quantité de petit granit employé, de façon à écarter du concours les œuvres ayant insuffisance d'emploi de pierre.

Le jury décide aussi qu'il y aura lieu de prescrire, sous peine d'élimination, dans le règlement des concours futurs, que seules seront admises les œuvres répondant aux conditions suivantes :

1° Application stricte des conditions de l'art. 4

L'Hôtel de la Banque de la Société Générale de Belgique, Arch. G. Dedoyard (Cat. b, 1<sup>er</sup> Prix), sera publié dans le numéro de l'« Emulation » consacré aux œuvres des architectes de l'Association des Architectes de Liège (n° 11, 1937).

Le Monument du Petit Granit Belge à l'Exposition de Bruxelles 1935, Arch. Ch. Van Nueten (Cat. f, 1<sup>er</sup> Prix), a été publié dans l'« Emulation », n° 10, 1935.  
N. D. L. R.

du règlement de 1937 en vue de l'exposition des œuvres après le concours;

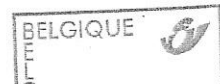
2° Le **bordereau** complet des pierres, le cube total mis en œuvre et la provenance avec désignation de la **carrière** seront joints à la lettre d'accompagnement des œuvres.

Le Président Delalieux et l'Architecte Henry Van Montfort, Président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, remercient les Maîtres-Carriers pour leur généreuse dotation et formulent le vœu d'extension de l'emploi de notre belle pierre nationale.

Les Maîtres-Carriers répondent qu'ils sont entièrement à la disposition des architectes qui voudront bien les consulter.

La séance est levée à 17 h. 30.

Pour le Jury :  
Le Secrétaire-Rapporteur,  
L. DEBANDE.



# B I B L I O G R A P H I E

L'ouvrage du Professeur Ernst Neufert **BAU ENT-WURFSLEHRE** (1) est certes l'outil le plus complet et le plus documenté qu'un architecte puisse consulter.

C'est à la fois une encyclopédie, un guide artistique, technique et utilitaire, une documentation complète, susceptible de satisfaire les plus méticuleux.

On y trouve : des principes généraux, des règles, des prescriptions et instructions, relatifs à tous programmes de tous genres de constructions depuis les édifices monumentaux : théâtres, bibliothèques, etc. jusqu'aux maisons ouvrières, et même les stades, jardins, fermes, gymnases, aérogares, etc., etc.; l'étude, ainsi que les diverses combinaisons, avec indications des dimensions et des encombrements, de tous les éléments divers qui interviennent dans la construction des édifices, tels que : salles de bain, escaliers, vestiaires, garages, appareils de lavage, escaliers mécaniques, bureaux, etc.; les dimensions de tous les objets, quels qu'ils soient et les espaces nécessaires au placement de ces objets; les dimensions du corps humain et les espaces qui lui sont nécessaires dans toutes les circonstances de la vie; les dimensions des animaux domestiques, de tous les véhicules, etc. et les espaces qui leur sont nécessaires; etc..., etc..., etc...

Cet ouvrage vient vraiment à son heure. S'il nous semble être de la plus grande utilité à tous les architectes, nous croyons qu'il est indispensable à ceux de nos confrères qui prennent part aux concours publics.

L'intérêt de l'ouvrage ne réside pas seulement dans le fait qu'il forme une documentation complète, mais aussi dans la façon dont cette immense documentation est classée. Chaque étude est bien à sa place : les renseignements nécessaires se trouvent avec la plus grande facilité. De plus, le texte est réduit au strict minimum et ne sert, en majeure partie, qu'à expliquer les dessins, schémas, plans, coupes, élévations, etc... qui, eux, composent vraiment la réelle documentation frappant essentiellement les yeux.

C'est heureux, d'ailleurs, à un autre point de vue : le texte est allemand. Nous nous sommes enquis auprès de l'auteur et auprès de l'éditeur, de savoir s'il n'existait pas d'édition française. Il n'en existe pas et nous sommes informés que, pour nombre de raisons, il n'y en aura pas.

Toutefois, certains de nos confrères, pour leur facilité personnelle, ont traduit, ou fait traduire, des pages au fur et à mesure des nécessités de leur travaux. S'ils veulent en donner communication à notre Comité des Matériaux, celui-ci s'empressera d'en faire faire des clichés, et un exemplaire de ces traductions pourrait

(1) Un fort volume de 300 pp. (22x30,5 cm.) relié toile chez BAUWELT-VERLAG, Berlin SW 68.

Prix fort RM. 14,85 (en librairie). — Peut être consulté à la S. C. A. B.

ainsi être transmis à tous les confrères qui en feraient la demande, moyennant une dépense modique.

Signalons que le succès de cet ouvrage est grand : la quatrième édition est quasi épuisée.

Vital COPPE.

**L'INGENIEUR DEVANT LES PROBLEMES DE LA PROPAGANDE COMMERCIALE**, par Albert DANDOY, ingénieur A.I.Lg, directeur de la Sobelpro et directeur commercial de la « Revue Universelle des Mines » (aux éditions de la « Revue Pratique », 1 vol. de 50 pages).

Etude claire et précise, agrémentée de nombreux exemples, préfacée par M. Albert Dewandre, ingénieur A.I.Lg, de la S. A. des Pieux Franki.

**LA DUCTIBILITE DE L'ACIER ET LE DIMENSIONNEMENT DES CONSTRUCTIONS METALLIQUES**, par Ch. EMONTS, ingénieur-technicien, architecte S.C.A.B.

Rapport publié par la « Revue Technique de l'Alliance Industrielle », 7bis, rue d'Assaut, Bruxelles.

**REGLEMENT POUR LA CONSTRUCTION DES CHARPENTES METALLIQUES** (Règlement n° 1 de l'A.B.S., 3<sup>e</sup> édition).

Cette brochure, qui fait autorité, peut s'obtenir contre versement de 12 francs au compte de chèques postaux 218.55 de l'A.B.S., 63, rue Ducale, Bruxelles.

**LE BETON TRANSLUCIDE**, par Dr. Techn. Ing. POLIVKA-JAROSLAV. — Un volume de 119 pages, format 15 x 22,5, illustré de 76 figures. — Edité par « Les Etudes des Composés Siliceux », Bruxelles. — Prix : 40 francs, port en sus. (— 10 % par l'intermédiaire de « L'Emulation ».)

Après un historique complet du béton translucide l'auteur, spécialiste notoire en la matière, en décrit l'évolution et les principes fondamentaux.

L'étude se poursuit par les caractéristiques des dalles et pavés en verre employés dans le béton translucide, et par la description des divers modèles de dalles et pavés.

M. Polivka en arrive à considérer les résultats d'essais, effectués par les principales sommités qui se sont occupées de ce matériau, et détermine ses qualités de résistance. Cette partie de l'ouvrage retiendra l'attention des architectes. Elle contient les renseignements indispensables à connaître pour une mise en œuvre judicieuse du béton translucide.

Comme complément à son étude, l'auteur décrit les principales constructions comportant l'utilisation rationnelle de ce matériau.

Fred. KONIG.